



## Communiqué de presse

Paris, le 30 Janvier 2017

### **Ecolocost réalise la 1ère maison conforme au nouveau label E+C-**

Le 24 janvier 2017, l'étude thermique réalisée par le bureau d'étude Treenergy atteste de la conformité de la construction Ecolocost aux exigences du label « énergie positive et réduction carbone » (E+C-).



Le 17 novembre 2016, Ségolène Royal et Emmanuelle Cosse ont lancé une expérimentation pour la construction de bâtiments exemplaires en anticipation de la future réglementation environnementale, à travers le label « **Bâtiments à Energie Positive & Réduction Carbone** ».

Deux mois après le lancement du label, Ecolocost, précurseur dans la construction de maisons BEPOS Effinergie en ossature bois, vient de livrer à Ermont (95120) la toute 1<sup>ère</sup> maison qui atteint le niveau

#### **Energie 3 Carbone 1**

Fidèle aux principes du label, ce logement est :

- **Désirable**, avec une maison 3 chambres fonctionnelle de 80m<sup>2</sup> qui

respecte les fondamentaux d'un habitat de qualité à tout point de vue (air, bruit, confort)

- **Abordable** : la maison a été conçue pour coûter 1/3 du revenu mensuel moyen d'une famille de primo-accédants en Ile-de-France, sans aucune dépense d'énergie supplémentaire. Le coût de construction est de seulement 1600€ HT/m<sup>2</sup> ou 130 000€ HT par maison.
- **Durable**, grâce au bois et aux matériaux haut de gamme entièrement recyclables ainsi qu'à des équipements techniques de grande qualité.

J



J+7



J+8



J+30



[Télécharger l'étude thermique réglementaire](#)

[Télécharger le bilan financier d'exploitation](#)

#### Contact

Maxime Brard Tél : 06 43 78 25 43

e-mail : [mxb@ecolocost.com](mailto:mxb@ecolocost.com)



[www.ecolocost.com](http://www.ecolocost.com)